

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N ° 1629

présenté par

Mme Krimi, M. Anato, Mme Le Feur, Mme Granjus, M. Ramos, Mme Liso, M. Raphan,
Mme Racon-Bouzon, Mme Brunet, Mme Kerbarh, M. Michels, M. Thiébaud, Mme Mörch,
Mme Silin, Mme Tieгна et Mme Clapot

ARTICLE 17

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.